

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26.09.17-05

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<u>PRÉSENTS</u> : Mme DEPIERRE Valérie, Maire, M. JAILLET Marc, Mmes BUGADA Catherine, BRIOT-GADIOZ Cécile, M. BEN LAHBIB Abdelkarim, adjoints ;
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme CHATEAU Christine, MM. TAUBATY Christian, M. ROBERGET Philippe, Mmes HALLE Cathy, JEANDENANS Jennifer, LAMY Alice, M. PRUDENT Adrien, Mme BOUDRY Jeanne, M. LEMESRE Matthieu, Mme DUBOZ Catherine, M. COURT Jean-Louis, Mme SOLNON Marie-Pierre ; M. VUILLET Olivier, Mme CALONNE Evelyne, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	
Nb de procurations : 3	
Convocation du : 11 / 09 / 2026	<u>ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :</u> Mme REGALDI Sylvie a donné pouvoir à M. TAUBATY Christian, M. LANQUETIN Jean-Philippe a donné pouvoir à M. ROBERGET Philippe, M. BRUNIAUX Philippe a donné pouvoir à M. COURT Jean-Louis.
	<u>EXCUSE</u> : M. MILLE Pierre
	<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Mme JEANDENANS Jennifer

DÉLIBÉRATION N° 05 :

Attribution d'aides habitat à des particuliers

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération DEL adoptant le règlement d'intervention des aides complémentaires en matière d'habitat ;

VU les délibérations DEL et DEL modifiant le règlement d'intervention ;

CONSIDERANT les demandes de subventions reçues par le Guichet Habitat de la Communauté de Communes ;

CONSIDERANT l'avis de la commission « Urbanisme et Habitat » du 9 septembre 2026 concernant les dossiers présentés ;

CONSIDERANT que pour éviter tout risque de conflit d'intérêt, M. ROBERGET Philippe indique ne pas prendre part au vote en raison de son activité professionnelle,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

Article 1^{er} :

D'ATTRIBUER une subvention de :

- 5 000 € pour la sortie de vacance d'un logement et 5 990,78 € pour la rénovation d'une façade (50 % d'une dépense de 11 981,56 € HT), rue de Courcelles (dossier HAB-ARB 24/ 0010).
- 5 000 € pour la sortie de vacance d'un logement, rue Chevreière (dossier HAB-ARB 26/ 0004).
- 10 000 € pour la sortie de vacance de deux logements, Petite Place (dossier HAB-ARB 26/ 0003).
- 5 000 € pour la sortie de vacance d'un logement, rue de Verreux (dossier HAB-ARB 26/ 0009).
- 50 % d'une dépense de 35 339,52 € HT, plafonnée à 6 000 € pour la réhabilitation d'une façade, rue de Pupillin (dossier HAB-ARB 25/ 0008).

Article 2 :

DE NE PAS ATTRIBUER de subvention pour

- la création d'un extérieur, rue de Courcelles (dossier HAB-ARB 24/ 0010).
- pour la création d'un extérieur, Petite Place (dossier HAB-ARB 26/ 0003) car le dossier ne remplit pas les critères.
- la fusion de logements, rue de Verreux (dossier HAB-ARB 26/ 0009) car le dossier ne remplit pas les critères.
- la sortie de vacance d'un logement, rue de Courcelles (dossier HAB-ARB 26/ 0011). La date limite pour compléter le dossier étant dépassée.

Article 3 :

CHARGER Madame la Maire de notifier ces décisions aux porteurs de projet.

Résultat du vote : Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Pour extrait conforme,

La Maire,



Valerie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,



Jennifer JEANDENANS